

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 6	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
011	Charges à caractère général	66 556,00	73 806,00	73 806,00
6042	Achats des prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	150,00	150,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	5 500,00	6 000,00	6 000,00
60621	Combustibles	12 000,00	14 500,00	14 500,00
60622	Carburants	2 600,00	3 200,00	3 200,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	700,00	1 200,00	1 200,00
60633	Fournitures de voirie	100,00	100,00	100,00
60636	Vêtements de travail	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	310,00	310,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 500,00	1 500,00
61521	Terrains	500,00	500,00	500,00
61522	Bâtiments	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61523	Voies et réseaux	6 512,00	7 645,00	7 645,00
61524	Bois et forêts	6 670,00	6 670,00	6 670,00
61551	Matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6156	Maintenance	2 500,00	2 000,00	2 000,00
616	Primes d'assurance	2 600,00	2 706,00	2 706,00
6182	Documentation générale et technique	550,00	550,00	550,00
6188	Autres frais divers	100,00	100,00	100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 094,00	1 600,00	1 600,00
6238	Divers	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	200,00	200,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 800,00	2 200,00	2 200,00
6281	Concours divers (cotisations ...)	200,00	200,00	200,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts & bois com.)	4 430,00	4 075,00	4 075,00
63512	Taxes foncières	2 900,00	2 900,00	2 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	58 371,00	57 011,00	57 011,00
6218	Autre personnel extérieur	2 300,00	0,00	0,00
6336	Cotisations centres de gestion de la FPT & C.N.F.P.T.	320,00	330,00	330,00
6411	Rémunération du personnel titulaire	35 000,00	35 500,00	35 500,00
6413	Rémunération du personnel non titulaire	800,00	800,00	800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 300,00	6 300,00	6 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 800,00	9 800,00	9 800,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	100,00	100,00	100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 500,00	2 600,00	2 600,00
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	491,00	501,00	501,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	460,00	780,00	780,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	300,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 085,00	38 227,00	38 227,00
6531	Indemnités	15 100,00	15 500,00	15 500,00
6533	Cotisations de retraite	700,00	700,00	700,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	22 379,00	4 556,00	4 556,00
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	16 416,00	16 416,00
6574	Subventions de fonctmt aux ass. & autres personnes de droit privé	1 106,00	1 055,00	1 055,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		165 012,00	169 044,00	169 044,00
(a) = 011+012+014+65				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p. 41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 7	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
66	Charges financières (b)	15 916,00	12 855,00	12 855,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 580,00	12 706,00	12 706,00
6618	Intérêts des autres dettes	336,00	149,00	149,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 400,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 400,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		182 328,00	181 899,00	181 899,00
023	Virement à la section d'investissement	32 175,00	27 454,00	27 454,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE <i>(= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>		32 175,00	27 454,00	27 454,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 175,00	27 454,00	27 454,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		214 503,00	209 353,00	209 353,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	209 353,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 8	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	3 222,00	2 108,00	2 108,00
7015	Ventes de terrains aménagés	980,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	180,00	183,00	183,00
70848	Mise à disposit personnel facturée aux autres organismes	2 062,00	1 925,00	1 925,00
73	Impôts et taxes	60 783,00	64 571,00	64 571,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	44 892,00	44 892,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	43 315,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	13 500,00	15 711,00	15 711,00
7323	FNGIR	1 968,00	1 968,00	1 968,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutat ou à la taxe de publicité fo	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations	82 907,00	83 737,00	83 737,00
7411	Dotation forfaitaire	60 521,00	60 327,00	60 327,00
74121	Dotation de solidarité rurale	10 717,00	10 717,00	10 717,00
742	Dotations aux élus locaux	2 793,00	2 793,00	2 793,00
748311	Compensation des pertes de bases d'imposition à la taxe professio	0,00	122,00	122,00
748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professio	145,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	2 033,00	2 793,00	2 793,00
74834	Etat - Compensat au titre des exonért des taxes foncières	4 266,00	4 363,00	4 363,00
74835	Etat - Compensat au titre des exonért de taxe habitat	2 432,00	2 622,00	2 622,00
75	Autres produits de gestion courante	52 725,00	54 414,00	54 414,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	24 500,00	24 500,00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	20 725,00	21 914,00	21 914,00
758	Produits divers de gestion courante	7 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		199 637,00	204 830,00	204 830,00
(a) = 013+70+73+74+75				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 9	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		199 637,00	204 830,00	204 830,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		199 637,00	204 830,00	204 830,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	4 523,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	209 353,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour le régime des provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 10	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 085,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	600,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 705,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 540,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	240,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	72 098,00	31 925,00	31 925,00
23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.(OR)	72 098,00	31 925,00	31 925,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		76 183,00	31 925,00	31 925,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 649,00	34 513,00	34 513,00
1641	Emprunts en euros	28 490,00	28 668,00	28 668,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	900,00	900,00
16876	Autres dettes - Autres établ. publics locaux	6 259,00	4 945,00	4 945,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 649,00	34 513,00	34 513,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		111 832,00	66 438,00	66 438,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement;

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 11	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		111 832,00	66 438,00	66 438,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+	35 420,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	38 583,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	140 441,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 12	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 354,00	14 433,00	14 433,00
13148	Autres communes	14 933,00	0,00	0,00
1321	Subv. équipmt non transf. - Etat & établissements nationaux	0,00	2 006,00	2 006,00
1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	23 691,00	6 407,00	6 407,00
13258	Autres groupements	0,00	6 020,00	6 020,00
1342	Fonds équipmt non transf. - Amendes de police	1 730,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000,00	14 000,00	14 000,00
16411	Emprunts en euros (OR - 16)	10 000,00	14 000,00	14 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		50 354,00	28 433,00	28 433,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	59 965,00	41 343,00	41 343,00
10222	F.C.T.V.A.	6 460,00	1 980,00	1 980,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 505,00	39 363,00	39 363,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	367,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 985,00	2 089,00	2 089,00
276348	Autres communes	4 985,00	2 089,00	2 089,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	6 483,00	6 483,00
Total des recettes financières		65 317,00	49 915,00	49 915,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		115 671,00	78 348,00	78 348,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 13	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire B. cumulé 2011 (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	32 175,00	27 454,00	27 454,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		32 175,00	27 454,00	27 454,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		32 175,00	27 454,00	27 454,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		147 846,00	105 802,00	105 802,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+	34 639,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	140 441,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 14	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N 0002 : OPERT EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISEES (1)

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	VOTE (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art. (2)	Libellé (2) - Répartition des recettes (pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	14 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	14 000,00
16411	Emprunts en euros (OR - 16)	0,00	14 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	14 000,00	
	Besoin de financement si négatif		
	Excédent de financement si positif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 15	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N 1001 : Voirie Cale - Programme FIC 2010 (1)

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	VOTE (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art. (2)	Libellé (2) - Répartition des recettes (pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	8 305,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 305,00	0,00
1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	8 305,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	8 305,00	
	Besoin de financement si négatif		
	Excédent de financement si positif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 16	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N 1008 : Voirie Cale - Programme FIC 2011 (1)

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	VOTE (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	35 420,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	35 420,00	0,00	0,00	0,00
23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.(O)	0,00	35 420,00	0,00	0,00	0,00

Art. (2)	Libellé (2) - Répartition des recettes (pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 26 334,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 334,00	0,00
13148	Autres communes	14 933,00	0,00
1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	11 401,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-9 086,00	
	Besoin de financement si négatif		
	Excédent de financement si positif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 17	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N 1012 : Voirie Cale - Programme FIC 2012 (1)

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	VOTE (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	19 925,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	19 925,00
23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.(O	0,00	0,00	0,00	0,00	19 925,00

Art. (2)	Libellé (2) - Répartition des recettes (pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	6 407,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 407,00
1323	Subv. équipmt non transf. - Départements	0,00	6 407,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-13 518,00	
	Besoin de financement si négatif		
	Excédent de financement si positif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Code INSEE : 63429186	BUDGET PRIMITIF Année 2012 Page n 18	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : MAIRIE DE LANDOGNE		Poste Comptable: TRESORERIE DE PONTAUMU
Budget : BUDGET PRINCIPAL		Date de vote : 02/04/2012

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N 1013 : Rénovation Eclairage Public (1)

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	VOTE (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.(O	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00

Art. (2)	Libellé (2) - Répartition des recettes (pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	8 026,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 026,00
1321	Subv. équipmt non transf. - Etat & établissements nationaux	0,00	2 006,00
13258	Autres groupements	0,00	6 020,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-3 974,00	
	Besoin de financement si négatif		
	Excédent de financement si positif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.